

Diviser la consommation énergétique par deux



Diviser la consommation énergétique par deux

Moins consommer, mieux éclairer !

Fin juillet, l'intégralité des candélabres de la commune est passée en LED. Monferran-Savès est ainsi la première commune de la Gascogne Toulousaine à avoir un éclairage public 100% LED.

Diviser la consommation énergétique par deux

La dépense annuelle liée à l'éclairage public dépassait les 22 000 kWh soit près de 3 500 € par an. Le conseil municipal a approuvé début 2018 le remplacement de 61 points lumineux. Cette mesure, associée à la coupure de l'éclairage de minuit à 5h, doit faire baisser de 60 % la facture énergétique. Les travaux ont été menés par le Syndicat Départemental des Énergies du Gers avant l'été.

Plusieurs communes de la Gascogne Toulousaine avaient déjà franchi le pas de l'éclairage LED : l'Isle-Jourdain (100 lanternes LED), Endoufielle (une dizaine), Lias, Pujaudran et Ségoufielle. Mais Monferran-Savès sera la première commune 100 % LED.

Ce remplacement permettra d'alléger la puissance consommée et de soulager les infrastructures existantes (postes de transformation et réseau), réduisant ainsi les risques de panne. Au final cette opération sera vertueuse par la réduction de la consommation, par la qualité de l'éclairage (orienté vers le sol), par la durée de vie augmentée des sources de lumières et le moindre entretien nécessaire. En résumé, moins consommer pour mieux éclairer !

75 % d'aide du Syndicat des Énergies du Gers et du Pays Portes de Gascogne

Josianne Delteil, maire, explique : « le projet a été initié par Raymond Vall et le Pays Portes de Gascogne. Ils nous ont proposé d'utiliser les certificats d'économies d'énergie TEPCV : ce sont des participations que les vendeurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants...), appelés « obligés » doivent verser s'ils ne réalisent pas eux-mêmes des économies d'énergie ». Cela représenterait une aide d'environ 45 % que reversera le PETR Pays Portes de Gascogne dans le cadre de l'opération de récupération des CEE-TEPCV. Alain Duffourg, le président du Syndicat Départemental des Énergies du Gers (SDEG), a mobilisé ses services et attribué une subvention complémentaire de 30 % à la maire.

Le coût net pour la commune sera d'environ 14 000 € HT. L'investissement devrait ainsi être rentabilisé en 4 ans. Ce projet s'inscrit dans le programme PRO-INNO 08 des certificats d'économies d'énergie TEPCV « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » lancé par Ségolène Royal, puisque Monferran-Savès et le Pays Portes de Gascogne sont reconnus depuis octobre 2015 « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte. » Ce projet s'inscrit aussi pleinement dans le cadre du Plan Climat Air-Energie Territorial que coordonne le Pays Portes de Gascogne et auquel Monferran-Savès participe activement via la Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine.